EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
GENÈVE

PAROISSE DE COMPESIÈRES
Saconnex-d'Arve 300, 1257 Croix-de-Rozon
Courriel: compesieres@cath-ge-ch
Info: compesieresinfo.blog.tdg.ch

Délibération du Conseil de paroisse du 31 octobre 22

Don de la paroisse de Compesières à la création d'une Maison d'Église à Genève

présentée au Conseil de paroisse le 29 août 2022
adoptée sans opposition le 31 octobre 2022

Considérant d'une part

1. la lettre adressée le 1er février 2022 aux Conseils de paroisse des paroisses de Genève et signée par Pascal Desthieux, vicaire, Christine Maitre, présidente du Comité de soutien pour la recherche de fonds de la Maison d'Eglise, Dominique Pittet, secrétaire général de l'ECR,
2. l'obligation et l'opportunité suite à l'incendie du Sacré-Coeur de 2018 de construire à Genève une Maison d'Église dans le quartier culturel de Plainpalais et d'y installer les bureaux de l'Eglise catholique romaine à Genève
3. la demande de verser 2% de leur disponibilité et de celui de leur éventuelle fondation immobilière, soit pour la paroisse de Compesières une somme de 3000 fr.
4. la demande aux paroisses disposant de fonds importants de participer à un parrainage pour un montant semblable pour trois ans, ce qu'a fait notamment Sainte-Clotilde dans une lettre du 26 janvier, signée de sa présidente Sandra Golay,

d'autre part

1. les finances de la paroisse de Compesières n'ont pas été équilibrées ces 10 dernières années en raison d'investissements importants (chauffage de l'église, mise en œuvre de la salle Saint-Sylvestre notamment) et de recettes en diminution dont il résulte un déficit cumulé de quelque 170'000 francs.
2. le solde des legs reçus au détour de l'an 2000 conservé en banque, sans rendement,
3. les accords avec la commune qui ont débouché sur la possession par la paroisse d'un appartement à La Croix-de-Rozon et d'une grande salle paroissiale neuve et équipée,
4. Le bouclement prévisionnel 2022 qui laisse entrevoir un résultat positif,

le Conseil de paroisse de Compesières

- décide d’allouer la somme de 3000 francs à la Maison d'Église
- de se prononcer en 2023 sur une nouvelle participation de même ampleur

La présente décision sera affichée à l’église et publiée dans Compesières Info.

Fait à Compesières, le 31 octobre 2022

Pour le Conseil de paroisse

Jean-François Mabut, président